

**EXTRAIT du PROCES VERBAL**  
**des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance Ordinaire du 19 décembre 2016**

<p>Nbre Conseillers en exercice = 19  Nbre Conseillers présents = 15  Nbre Conseillers votants = 17</p> <p style="text-align: center;"><b>OBJET</b></p> <p><b>Révision de la tarification de location de la salle polyvalente pour l'année 2017</b></p> <p style="text-align: center;"><u>délibération n° 10</u></p>	<p>L'an deux mil seize, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de HOUEMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du trente et un mai, sous la présidence de Monsieur Daniel MAGRON, Maire.</p> <p>Étaient présents : M.MAGRON, Maire, Mme GERARD, MM. BIGEREL, MOUGEL, MARCHAL, Mme COCHET, Adjoint, Mme LAMASSE, MM. PETRONIO, WASSIAMA, Conseillers Municipaux Délégués, Mmes BRISBARE-CLAUDEL, PREVOST, MELINETTE, LETSCHER, M. KLUSKA, Mme FERRY, Conseillers municipaux.</p> <p>Étaient excusés : Mme MANGIN, MM. CORDIER et GUILMIN</p> <p>Était absent : M. KLEJMANN</p> <p>Ont donné pouvoir : Mme MANGIN à M. PETRONIO, M. GUILMIN à Mme FERRY</p> <p>Conformément à l'article L. 2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité par ses membres, Mme PREVOST pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.</p>
--	--

Monsieur le Rapporteur rappelle que les tarifs 2016 de location de la salle polyvalente ont été réévalués par deux délibérations des 16 décembre 2015 et 11 juillet 2016. Il propose à l'assemblée d'augmenter l'ensemble des tarifs de l'ordre de 1 % en moyenne, ce qui donne la nouvelle grille tarifaire suivante :

1°) pour les associations houdemontaises d'intérêt collectif

- gratuité pour 5 utilisations dans l'année quelle que soit la manifestation
- 51 € à partir de la 6ème réservation et au-delà

2°) pour les particuliers, entreprises et associations privées de Houdemont et les particuliers, entreprises et associations privées extérieures à Houdemont

Type de location	Particuliers, entreprises et associations privées de la commune		Particuliers, entreprises et associations privées Extérieures à la commune	
	Tarif 2017 sans cuisine attenante	Tarif 2017 avec cuisine attenante	Tarif 2017 sans cuisine attenante	Tarif 2017 avec cuisine attenante
Location matin 8h/13h du lundi au vendredi (*)	91,00 €	141,40 €	101,00 €	151,50 €
Location après-midi 14h/19h du lundi au vendredi (*)	91,00 €	141,40 €	101,00 €	151,50 €
Journée de 9h au lendemain 2h du matin (quel que soit le type de manifestation)	232,30 €	283,00 €	252,50 €	303,00 €
Week-end forfait (du samedi 9h au lendemain 2h du matin du dimanche de 9h au lendemain 2h du matin)	353,50 €	404,00 €	454,50 €	505,00 €
Nuit de Noël	Pas de location	454,50 €	Pas de location	505,00 €
Nuit de la Saint Sylvestre	Pas de location	454,50 €	Pas de location	505,00 €
Location vaisselle par couvert	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Location de verres	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €

/...

La Commission des Finances et Moyens Généraux du 12 décembre 2016 a donné, à l'unanimité, un avis favorable,

**Après délibération et l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- autorise la location de la salle polyvalente aux particuliers, entreprises et associations privées de la commune et aux particuliers, entreprises et associations privées extérieurs à la commune,
- décide d'appliquer, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la nouvelle grille de tarifs de location de la salle polyvalente tels que définis ci-dessus.

Le Maire,  
  
Daniel MAGRON

*Je certifie que le présent acte a été notifié ou publié selon  
la réglementation en vigueur et que la convocation du  
Conseil Municipal avait été faite le 13 décembre 2016*

Le Maire,  
  
Daniel MAGRON

